



## Traité Yoma

### Michna 7 - Chapitre 6

בא לו אצל הפר ואצל שעיר הנשרפים; קרען, והוציא את  
אימוריהן, ונתנן במגס, והקטירן על גבי המזבח. קלען  
במקלעות, והוציאן לבית השריפה.  
מאימתיי מטמאין בגדים, משייצאו לחומת העזרה; רבי שמעון  
אומר, משייצת האור ברובן.

Le Cohen Gadol revenait vers le taureau et le bouc destinés à être brûlés. Il les éventrait, en prélevait les graisses, les mettait dans un récipient en attendant de les faire brûler sur l'Autel. Il suspendait les victimes sur des perches, et on les portait vers le lieu où elles devaient être consommées par le feu. A partir de quel moment les vêtements des porteurs devenaient-ils impurs ? Dès qu'ils avaient quitté le mur d'enceinte du parvis. Rabbi Chim'on dit : dès que le feu avait embrasé la majeure partie [de ces deux victimes].



### Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)